

*Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces titres. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.*



**MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 25 AVRIL 2024  
APPORTÉE AU PROSPECTUS DATÉ DU 30 AOÛT 2023**

**CONCERNANT**

**FNB HARVEST DE REVENU AMÉLIORÉ MARQUES DOMINANTES  
FNB HARVEST DE REVENU AMÉLIORÉ LEADERS DES ACTIONS CANADIENNES**

**(les « FNB »)**

Le prospectus des FNB daté du 30 août 2023 (le « **prospectus** ») est modifié par la présente et doit être lu sous réserve des renseignements supplémentaires figurant ci-après. Des modifications correspondantes reflétant la présente modification sont apportées par les présentes à l'information applicable dans l'ensemble du prospectus. À tous les autres égards, l'information fournie dans le prospectus demeure identique.

Les termes clés utilisés dans la présente modification n° 1 sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus.

**Dissolution**

Le 25 avril 2024, Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (« **Harvest** ») a annoncé la dissolution du FNB Harvest de revenu amélioré Marques dominantes (TSX : HBFE) et du FNB Harvest de revenu amélioré Leaders des actions canadiennes (TSX : HLFÉ) avec prise d'effet à la fermeture des bureaux vers le 25 juin 2024 (la « **date de dissolution** »). La dernière date à laquelle il sera possible de soumettre une demande de rachat à Harvest devrait être vers le 24 juin 2024, et les FNB devraient être radiés de la cote de la Bourse de Toronto, à la demande de Harvest, à la fermeture des bureaux vers le 25 juin 2024 (la « **date de radiation** »); toutes les parts encore détenues par les investisseurs devront être rachetées obligatoirement à la date de dissolution.

Les porteurs de parts des FNB pourront vendre leurs parts par l'intermédiaire de la bourse jusqu'à la date de radiation. Tous les porteurs de parts restants des FNB à la date de dissolution recevront le produit net tiré de la liquidation des actifs des FNB, moins la totalité des passifs et la totalité des dépenses engagées dans le cadre de la dissolution des FNB, de façon proportionnelle. Après la dissolution et les distributions dont il est question ci-dessus à l'égard des FNB, les FNB seront abolis.

**Droits de résolution et sanctions civiles**

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada confère au souscripteur ou à l'acquéreur un droit de résolution qui ne peut être exercé que dans les 48 heures suivant la réception d'une confirmation de souscription ou d'acquisition de titres d'un FNB. Dans plusieurs provinces et territoires du Canada, la législation permet également au souscripteur ou à l'acquéreur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus ou toute modification de celui-ci contient de l'information fautive ou trompeuse, ou si l'aperçu du FNB ne lui a pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans les délais prévus.

On se reportera aux dispositions applicables et on consultera éventuellement un avocat.

**FNB HARVEST DE REVENU AMÉLIORÉ MARQUES DOMINANTES  
FNB HARVEST DE REVENU AMÉLIORÉ LEADERS DES ACTIONS CANADIENNES**

**(LES « FNB HARVEST »)**

**ATTESTATION DES FNB HARVEST, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR**

Le 25 avril 2024

Le prospectus daté du 30 août 2023, modifié par la présente modification n° 1 datée du 25 avril 2024, et les documents qui y sont intégrés par renvoi révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus daté du 30 août 2023, modifié par la présente modification n° 1 datée du 25 avril 2024, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada.

**GROUPE DE PORTEFEUILLES HARVEST INC.,  
À TITRE DE GESTIONNAIRE, DE FIDUCIAIRE ET DE PROMOTEUR DES FNB HARVEST**

(signé) *Michael Kovacs*

Président et chef de la direction  
Michael Kovacs

(signé) *Daniel Lazzer*

Chef des finances  
Daniel Lazzer

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE GROUPE DE PORTEFEUILLES HARVEST INC.**

(signé) *Nick Bontis*

Administrateur  
Nick Bontis

(signé) *Mary Medeiros*

Administratrice  
Mary Medeiros